

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

SESSION 2018

SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

SÉRIE ES

Spécialité

DURÉE DE L'ÉPREUVE : 4 heures + 1 heure - COEFFICIENT : 7 + 2

L'usage de la calculatrice est strictement interdit.

Dès que ce sujet vous sera remis, assurez-vous qu'il est complet.

Ce sujet comporte 14 pages numérotées de 1/14 à 14/14.

Pour l'enseignement obligatoire, le candidat traitera au choix soit la dissertation, s'appuyant sur un dossier documentaire, soit l'épreuve composée.

Pour l'enseignement de spécialité, le candidat traitera au choix l'un des deux sujets de la spécialité pour laquelle il est inscrit :

- Sciences sociales et politiques, pages numérotées de 10/14 à 12/14.
- Économie approfondie, pages numérotées de 13/14 à 14/14.

Dissertation s'appuyant sur un dossier documentaire

Il est demandé au candidat :

- de répondre à la question posée par le sujet ;
- de construire une argumentation à partir d'une problématique qu'il devra élaborer ;
- de mobiliser des connaissances et des informations pertinentes pour traiter le sujet, notamment celles figurant dans le dossier ;
- de rédiger, en utilisant le vocabulaire économique et social spécifique et approprié à la question, en organisant le développement sous la forme d'un plan cohérent qui ménage l'équilibre des parties.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

SUJET

Ce sujet comporte quatre documents.

Quelles sont les conséquences de l'union économique et monétaire pour les pays de la zone euro ?

DOCUMENT 1

**Évolution du taux de change de l'euro*
(indice base 100 : premier trimestre 1999)**



Source : Banque Centrale Européenne, 2017.

* Le taux de change de l'euro est calculé par rapport à un ensemble de devises. Il permet de mesurer globalement la valeur de l'euro par rapport aux monnaies des principaux partenaires commerciaux des pays membres de la zone euro.

DOCUMENT 2

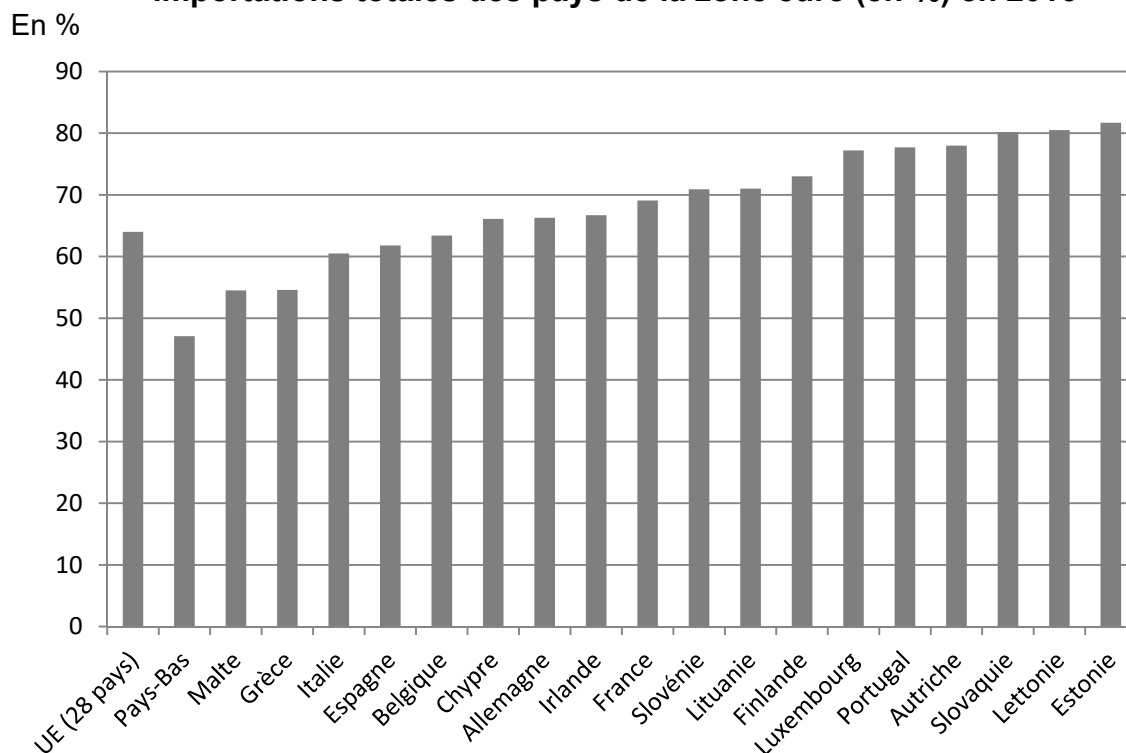
Principaux indicateurs économiques en zone euro en 2010 et 2016

	PIB par habitant (UE : base 100)		Solde extérieur (en milliards d'euros)		Taux de chômage (en %)		Taux d'inflation (en %)		Dette publique (en % du PIB)	
	2010	2016	2010	2016	2010	2016	2010	2016	2010	2016
Union européenne (UE)	100	100	- 42,2	229,3	9,6	8,5	2,1	0,3	78,4	83,5
Zone euro	108	106	0,3	359,4	10,2	10,0	1,6	0,2	83,9	89,2
Allemagne	120	123	144,9	261,4	7,0	4,1	1,1	0,4	81,0	68,3
Espagne	96	92	- 42,4	21,8	19,9	19,6	2,0	- 0,3	60,1	99,4
France	108	105	- 16,7	- 20,4	9,3	10,1	1,7	0,3	81,6	96,0
Pays-Bas	134	128	44,5	58,7	5,0	6,0	0,9	0,1	59,3	62,3
Grèce	85	67	- 25,7	- 1,1	12,7	23,6	4,7	0,0	146,2	179,0

Source : Eurostat, 2017.

DOCUMENT 3

Part des importations en provenance de l'Union européenne (UE) dans les importations totales des pays de la zone euro (en %) en 2016



Source : Eurostat, 2017.

DOCUMENT 4

La Commission a décidé de [...] clôturer la procédure concernant les déficits excessifs à l'égard de la Grèce, ouverte dans le cadre du pacte de stabilité et de croissance qui vise à coordonner les politiques budgétaires et à assurer la viabilité des finances publiques dans l'Union européenne. Cette étape est le résultat des efforts considérables fournis ces dernières années par ce pays pour consolider ses finances publiques, associés aux progrès réalisés dans la mise en œuvre du programme de soutien en faveur de la Grèce au titre du Mécanisme européen de stabilité. [...] Seuls trois États membres relèvent encore du volet correctif du pacte de stabilité et de croissance (la France, l'Espagne et le Royaume-Uni), contre 24 pays lors de la crise financière en 2011.

Le solde des administrations publiques [en Grèce] est passé d'un déficit de 15,1 % en 2009 à un excédent de 0,7 % en 2016, soit bien en dessous du seuil de 3 % prévu par le traité sur le fonctionnement de l'Union européenne. À cela s'ajoutent de vastes trains de réformes structurelles que la Grèce a adoptés dans le cadre des engagements pris en vertu du programme de soutien à la stabilité au titre du Mécanisme européen de stabilité. Selon les prévisions économiques du printemps 2017 de la Commission, les résultats budgétaires positifs de la Grèce devraient perdurer.

Source : « La Commission recommande la clôture de la procédure concernant les déficits excessifs à l'égard de la Grèce », Communiqué de presse de la Commission européenne, 12 juillet 2017.

Épreuve composée

Cette épreuve comprend trois parties :

1 – Pour la partie 1 (Mobilisation des connaissances), il est demandé au candidat de répondre aux questions en faisant appel à ses connaissances personnelles dans le cadre du programme de l'enseignement obligatoire.

2 – Pour la partie 2 (Étude d'un document), il est demandé au candidat de répondre à la question en adoptant une démarche méthodologique rigoureuse de présentation du document, de collecte et de traitement de l'information.

3 – Pour la partie 3 (Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire), il est demandé au candidat de traiter le sujet :

- en développant un raisonnement ;*
- en exploitant les documents du dossier ;*
- en faisant appel à ses connaissances personnelles ;*
- en composant une introduction, un développement, une conclusion.*

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Première partie : Mobilisation des connaissances

1. Montrez comment la taxation peut-être un instrument des politiques environnementales. (3 points)
2. Montrez, en vous appuyant sur un exemple, que la solidarité mécanique n'a pas disparu dans notre société. (3 points)

Deuxième partie : Étude d'un document (4 points)

Vous présenterez le document puis vous caractériserez la composition sociale des couples.

Répartition des femmes en couple, selon leur groupe social et celui de leur conjoint en France en 2011 (en %)

Conjoint Femme	Agriculteur	Indépendant¹	Cadre²	Profession intermédiaire	Employé	Ouvrier	Total
Agricultrice	79,7	4,7	2,8	3,3	4,0	5,5	100
Indépendante¹	0,7	45,7	16,4	16,8	4,9	15,5	100
Cadre²	1,0	8,3	59,0	20,4	5,9	5,4	100
Profession Intermédiaire	1,8	8,4	29,4	32,9	9,7	17,8	100
Employée	2,0	10,2	11,5	23,7	13,7	38,9	100
Ouvrière	4,2	5,7	4,7	17,3	8,8	59,3	100
Ensemble	2,9	10,4	22,9	24,5	10,6	28,7	100

Champ : couples dans lesquels l'un des conjoints est âgé de 30 à 59 ans et les deux conjoints ont déjà travaillé.

Source : d'après INSEE, Enquête emploi 2011.

- 1 Artisans, commerçants et chefs d'entreprise.
- 2 Cadres et professions intellectuelles supérieures.

**Troisième partie : Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire
(10 points)**

Cette partie comporte trois documents.

Sujet : À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez que différentes politiques pour l'emploi peuvent se compléter pour lutter contre le chômage.

DOCUMENT 1

À la composante keynésienne due à [une] insuffisance de la demande vient se greffer une [autre] composante [...] : le chômage de masse en France se concentre avant tout sur les non-qualifiés. Pour impulser l'emploi des non-qualifiés, les gouvernements successifs mènent depuis 1993 une politique d'exonération de charges sociales sur les bas salaires. Le crédit d'impôt¹ pour la compétitivité et l'emploi (CICE) et le pacte de responsabilité s'inscrivent dans cette stratégie, qui, au total, représentera près de 50 milliards d'euros en 2017. Cette politique repose sur la thèse selon laquelle le coût du travail, déterminé par le niveau du SMIC² et des cotisations sociales, pèserait sur la demande de travail des non-qualifiés. Les cotisations sociales des employeurs représentent, après prise en compte du CICE et du Pacte de responsabilité, 9,5 % du salaire brut au niveau du SMIC et 43,8 % à partir de 1,6 SMIC. De ce fait, le coût du travail au niveau des bas salaires représente 35 % du coût du travail au niveau du salaire moyen, ratio ramené à celui observé aux États-Unis. Stimuler l'offre d'emploi par la baisse des charges semble désormais avoir atteint ses limites.

Il convient alors de s'attaquer à l'autre versant du problème, à savoir la faible productivité de ces citoyens. Cela passe par une réforme en profondeur du système éducatif français [...], de la formation professionnelle [...] et de l'apprentissage afin d'améliorer l'appariement³ entre les besoins des entreprises et la formation des jeunes.

Source : D'après « Controverses - Du chômage au plein-emploi : quelles solutions en France? », Éric HEYER, *La nouvelle revue du travail*, août 2016.

- 1 Crédit d'impôt : avantage fiscal sous forme d'une réduction d'impôt pouvant donner lieu à un remboursement.
- 2 SMIC : salaire minimum interprofessionnel de croissance (niveau légal de salaire minimum en France).
- 3 Appariement : ici, action de rendre compatibles l'offre de travail et la demande de travail.

DOCUMENT 2

Évolution du PIB, de l'emploi et du taux de chômage entre le premier trimestre 2008 et le second trimestre 2009 (en %)

	France	Allemagne	Espagne	Royaume-Uni	États-Unis
Taux de variation du PIB entre le premier trimestre 2008 et le second trimestre 2009	-3,2	-6,4	-4,2	-5,6	-3,5
Taux de variation de l'emploi total entre le premier trimestre 2008 et le second trimestre 2009	-1,2	0,2	-7,6	-2,0	-3,8
Taux de chômage au premier trimestre 2008	7,1	7,6	9,2	5,2	4,9
Taux de chômage au second trimestre 2009	9,1	7,6	17,9	7,8	9,2

Source : D'après « Chômage à durée indéterminée », *Revue de l'OFCE*, octobre 2009.

DOCUMENT 3

Principales mesures du plan de relance programmées par le gouvernement français en 2009 (en milliards d'euros)

	Montant
Investissement public	5,00
Soutien à la trésorerie des entreprises	2,40
Aide aux secteurs ¹	1,60
Politiques actives de l'emploi ² et incitations à l'embauche	0,80
Prime de solidarité active aux futurs bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA)	0,64
Total	10,44

Source : « Les différents plans de relance », *Lettre de l'OFCE*, décembre 2009.

- 1 Aide aux secteurs : subventions publiques aux entreprises des différents secteurs d'activité.
- 2 Les politiques actives de l'emploi sont des politiques mises en place pour encourager les chômeurs à retrouver un emploi.

ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ

Sciences sociales et politiques

Il est demandé au candidat de répondre à la question posée par le sujet :

- en construisant une argumentation ;
- en exploitant le ou les documents du dossier ;
- en faisant appel à ses connaissances personnelles.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Le candidat traitera au choix, soit le sujet A, soit le sujet B.

SUJET A

Ce sujet comporte deux documents.

Quelles sont les difficultés rencontrées pour assurer la parité femmes-hommes en politique ?

DOCUMENT 1

Il existe [...] plusieurs manières de jouer avec les règles de la parité et d'en limiter les effets. Aux législatives, certains partis politiques préfèrent se priver de subventions publiques plutôt que de présenter des candidats. [...] Lorsque l'alternance sexuée des listes est obligatoire, on constate que les hommes sont plus souvent à leur tête [...]. Le champ politique reste soumis à une forme de loi d'airain¹ : plus on monte dans la hiérarchie politique, moins les instances sont féminisées. Un plafond de verre² interdit encore aux femmes les postes les plus valorisés de l'espace politique [...]. La résistance des parois de verre³ est aussi très marquée et reproduit la puissante inertie de la division sexuelle du travail. Il reste, en politique comme ailleurs, « des domaines masculins », plus valorisés et supposés plus techniques, comme les finances, les affaires étrangères ou les transports, et des secteurs « féminins » comme le social, la culture et la petite enfance, moins valorisés et pensés comme ne mettant pas en œuvre de compétences spécifiques mais des qualités « naturelles ».

Source : « La parité en politique, une révolution conservatrice », Catherine ACHIN et Sandrine LÉVEQUE, *Libération*, 6 octobre 2014.

- 1 Loi d'airain : règle à laquelle on ne peut pas échapper.
- 2 Plafond de verre : expression désignant le fait que, dans une structure hiérarchique, les niveaux supérieurs ne sont pas accessibles à certaines catégories de personnes (ici les femmes).
- 3 Paroi de verre : par analogie avec l'expression « plafond de verre », expression désignant la difficulté pour certaines catégories de personnes (ici les femmes) à échapper à une spécialisation des tâches.

DOCUMENT 2

Les femmes dans la représentation politique (part des femmes dans les différentes assemblées, en %)

	Dernière élection		Élection précédente	
	Part en %	Date	Part en %	Date
Assemblée nationale	39,0	2017	26,5	2012
Sénat	25,0	2014	21,8	2011
Conseils régionaux				
Présidence	16,7	2015	7,7	2010
Conseillères	47,8	2015	48,0	2010
Conseils départementaux				
Présidence	9,9	2015	5,0	2011
Conseillères	50,0	2015	13,8	2011
Conseils municipaux ¹				
Maires	12,9	2014	9,6	2008
Conseillères	48,2	2014	48,5	2008
Parlement européen ²	43,2	2014	44,5	2009

1 Pour les communes de plus de 1000 habitants pour la dernière élection et pour les communes de plus de 3500 habitants pour l'élection précédente.

2 Députées françaises.

Source : D'après « Une assemblée nationale plus représentative ? Mandature 2017-2022 », Eric KESLASSY, *Les notes de l'Institut Diderot*, septembre 2017.

ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ Sciences sociales et politiques

SUJET B

Ce sujet comporte un document.

Vous caractériserez les évolutions du répertoire d'action politique.

DOCUMENT

Du printemps à l'automne 2011, le mouvement des Indignés s'est répandu comme une traînée de poudre. [...]

Les Indignés forment une galaxie composite de jeunes, de retraités, de chômeurs, de salariés... Aux États-Unis, ils se réunissent sous le label « Occupy », en référence à l'occupation aux pieds de Wall Street, symbole de la haute finance internationale. [...]

Si la diversité fait loi parmi les Indignés, la majorité d'entre eux est plutôt jeune : « les tranches d'âge les plus représentées sont les 20-40 ans pour le mouvement *Paris Démocratie réelle maintenant* », selon Sébastien, Indigné parisien, « et les 20-30 ans à *Occupy Wall Street* », d'après Mark, un Indigné new-yorkais. Beaucoup sont diplômés du supérieur, fréquemment engagés dans des mouvements associatifs altermondialistes. [...]

Sentiment d'injustice sociale, inégale répartition des richesses... Certaines motivations sont partagées, mais il est malaisé de les décrypter en totalité car elles varient selon les contextes nationaux. Tout juste peut-on noter que c'est dans un contexte de crise morale et politique liée aux effets de la crise financière mondiale qu'ont émergé ces mouvements, partis de la jeunesse et demandant un changement de société.

[...] Une apparence de foisonnement de mobilisations en tout genre caractérise ce mouvement sans leader : campements pacifiques, discussions collectives en assemblées générales, listes de propositions citoyennes, comités de quartiers en Espagne, marches contre les expulsions des logements ou encore flash-mobilisations anticonsuméristes aux États-Unis... « Nous sommes dans la construction d'une forme d'intelligence collective », affirme Sébastien, l'Indigné français. « La démocratie réelle, on la vit à travers ces actions. » Parallèlement, des « groupes de travail » autoconstitués ont contribué à organiser les mouvements locaux d'Indignés. Aux États-Unis par exemple, *Occupy Wall Street* [en] comprend plus de 70, formés de volontaires : « finances » (levées de fonds), « justice » (assistance juridique aux Indignés interpellés près de Wall Street), « communication » (site Web, agenda de manifestations, relations presse) ... Les Indignés empruntent aux formes d'action collective héritées des nouveaux mouvements sociaux : fonctionnement horizontal, décentralisé, formes de protestation originales (occupation de lieux publics, « manifestations de papier »*).

* Manifestation de papier : nom donné par le sociologue Patrick Champagne pour désigner des mobilisations comportant des mises en scène inventives destinées à s'assurer une couverture médiatique.

Source : www.scienceshumaines.com

ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ Économie approfondie
--

Il est demandé au candidat de répondre à la question posée par le sujet :

- en construisant une argumentation ;
- en exploitant le ou les documents du dossier ;
- en faisant appel à ses connaissances personnelles.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Le candidat traitera au choix, soit le sujet A, soit le sujet B.

SUJET A

Ce sujet comporte un document.

Quel est le rôle de la politique de la concurrence à l'égard des abus de position dominante ?

DOCUMENT

L'Autorité de la concurrence sanctionne la société [X] pour avoir contraint ses revendeurs à appliquer des prix conseillés.

[X], leader du secteur des boules de pétanque, contraignait les revendeurs (grandes enseignes spécialisées, commerçants indépendants, sites internet) à respecter ses prix catalogue sous peine de représailles commerciales (retards de livraison, blocages de commandes, ...).

La politique d'uniformisation tarifaire exercée par [X], opérateur en position dominante, a eu pour effet d'empêcher que ses propres points de vente ne soient concurrencés en prix par les revendeurs. Ces derniers n'ont pas pu, pour dynamiser leurs ventes, proposer des prix moins chers. Les consommateurs ont, quant à eux, été privés de la concurrence tarifaire entre ces revendeurs.

Ces pratiques se sont déroulées de mai 2009 à juillet 2016 [...]. [X] a sollicité le bénéfice de la procédure de transaction qui permet à une entreprise renonçant à contester les faits de se voir proposer une transaction financière. L'Autorité a ainsi prononcé une sanction de 320 000 euros. Elle a notamment tenu compte de la mise en place par la société d'un programme de conformité (formations du personnel au droit de la concurrence, rapport annuel remis à l'Autorité faisant état des mesures prises dans ce domaine, ...) destiné à prévenir toute réitération* des pratiques.

Source : www.autoritedelaconcurrence.fr

* réitération : répétition.

<p style="text-align: center;">ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ Économie approfondie</p>
--

SUJET B

Ce sujet comporte un document.

Quelles sont les principales caractéristiques de la globalisation financière ?

DOCUMENT

La dérèglementation, engagée à la fin des années 1970, a profondément transformé les systèmes financiers occidentaux. Longtemps, la circulation de l'épargne et celle des risques associés à son investissement étaient restées étroitement liées. C'était le cas, bien sûr, pour les opérations de finance directe sur les marchés traditionnels, boursiers et obligataires, où l'échange de capitaux contre des titres émis par une entreprise ou un État était indissociable de la prise des risques liés à ces placements. Mais c'était aussi le cas pour l'intermédiation bancaire traditionnelle où les institutions recevant une épargne en dépôt étaient aussi celles qui appréciaient, prenaient et gardaient les risques des prêts financés par cette épargne. La globalisation financière a fait éclater ces cadres traditionnels [...] en s'appuyant sur de nouveaux marchés, de nouveaux produits et de nouveaux intervenants [...]. La finance globalisée qui s'est ainsi développée a facilité l'expansion des prêts aux agents n'ayant pas accès aux marchés financiers, aux ménages en particulier. En même temps, elle a élargi la palette des placements [...]. Libéralisation des mouvements de capitaux aidant, ces évolutions se sont accompagnées d'un approfondissement de l'intégration financière internationale.

Source : La crise de la finance globalisée, Anton BRENDER, Florence PISANI, 2009.